



RÉSOLUTION PDG-20-04-07-03

STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES DE SERVICE 2020-2021

ATTENDU la consultation effectuée auprès de la section Côte-du-Sud de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) relativement à la modification de la structure administrative des cadres de service pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU la proposition de structure administrative des cadres de service 2020-2021 déposée par la direction générale.

En conséquence, il est **RÉSOLU** :

QUE la structure administrative des cadres de service 2020-2021 soit adoptée telle que présentée;

QUE le document *Structure administrative des cadres de service 2020-2021* fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE cette structure administrative soit effective dès son adoption par la direction générale;


QU'une copie originale de cette résolution soit signée par l'administrateur unique et conservée aux archives selon notre calendrier de conservation des documents; et


QUE le procès-verbal de cette rencontre soit déposé au livre des minutes.

Déclaration d'adoption

L'administrateur unique de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est habile à adopter et à apposer sa signature à la présente résolution conformément à la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* sanctionnée le 8 février 2020.

Adoptée et signée ce 7^e jour d'avril 2020.


Jean-Marc Jean, directeur général


Pierre Côté, secrétaire général